



Comdamné mais doit rembourser pour les complices

Par elo

bonjour,

Mon frère a commis des combriolages il y a quelques années, il n'avait pas de bonne fréquentations... Il a été comdamné avec ses complices. Lui (enfin nos parents) ont payés tous ce qu' il devait. Aujourd'hui il a arrêté ses betises, il a trouvé du travail mais le soucis c' est que les autres n' ont pas payés ce qu' ils devaient et bien sur ne sont pas solvable. Donc la justice demande a mon frère de payer a leur place!!! y a t-il un recours s'il vous plait ça me dégoute c'est mes parents qui vont encore devoir payer pour les autres? Merci d 'avance